

TÉLÉCONSULTATION

RENDRE ACCESSIBLE LES CONSULTATIONS MÉDICALES 24H/24 ET 7J/7

➤ ENCORE UNE PREUVE DU POUVOIR DU COLLECTIF



**INCLUS DANS VOTRE
COMPLÉMENTAIRE
SANTÉ**



**Harmonie
mutuelle**

GRUPE **vyv**

AVANÇONS *collectif*

VOTRE SANTÉ NE DEVRAIT JAMAIS ÊTRE RELÉGUÉE AU SECOND PLAN

Certaines situations rendent compliquée la **prise de rendez-vous chez un médecin** : horaires de travail décalés, injoignabilité du professionnel, liste d'attente longue de plusieurs mois...

*Votre médecin n'est pas joignable ?
Vous avez des difficultés à trouver
un spécialiste près de chez vous ?*



VOUS AVEZ UNE QUESTION OU SIMPLEMENT BESOIN D'ÊTRE RASSURÉ(E) ?

La téléconsultation est un service permettant de **mettre en relation à tout moment un professionnel de santé et un patient** dans le cadre d'une consultation réalisée à distance et allant jusqu'à **l'émission d'une ordonnance** si le médecin l'estime nécessaire.

2



63%

Près de deux tiers des Français ont déjà dû **renoncer à des soins**, soit pour **des raisons économiques**, soit à cause de la **difficulté à obtenir une consultation dans un délai raisonnable**.

UN SERVICE INCLUS DANS VOTRE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ!

Parce que les déserts médicaux et le renoncement aux soins font parti de nos priorités, nous mettons à disposition de nos adhérents un service de téléconsultation accessible :

-  **N'importe où** : depuis votre salon, votre lieu de travail ou de vacances, **en France comme à l'étranger**.
-  **7j/7 et 24h/24** : à tout moment du jour ou de la nuit, y compris le week end, les jours fériés, ou pendant les périodes de congés de votre médecin habituel.
-  **Depuis tous vos supports** : ordinateur, tablette, smartphone! Il vous suffit d'avoir une connexion internet pour pouvoir accéder à ce service.
-  **Par visio** (avec ou sans caméra) **ou en chat** : c'est vous qui choisissez!
-  **En illimité** : pour vous accompagner au moindre doute que vous pourriez rencontrer!
-  **Sans reste à charge, ni frais à avancer** : ce service est intégralement pris en charge par Harmonie Mutuelle.
-  **En toute confidentialité** : secret médical et données confidentielles entièrement sécurisées!

3

COMMENT Y ACCÉDER ?

Connectez-vous sur votre appli mobile **Harmonie & Moi**, ou depuis votre **Espace perso sur harmonie-mutuelle.fr**, rubrique « Mes services » puis « Téléconsultation ».



01

CHOISISSEZ

le mode d'échange : visio (avec ou sans caméra) ou chat



02

SÉLECTIONNEZ

votre téléconsultation en médecine générale ou spécialité*



03

ÉCHANGEZ

avec un médecin en toute confidentialité.



04

TÉLÉCHARGEZ

votre ordonnance si des médicaments ou des analyses sont prescrits.

À tout moment, retrouvez le compte-rendu du médecin dans votre dossier (à partir de votre Espace perso ou appli mobile, rubrique « Mes services » puis « Téléconsultation ».)

*Psychiatrie, ophtalmologie, dentaire, gynécologie, dermatologie.